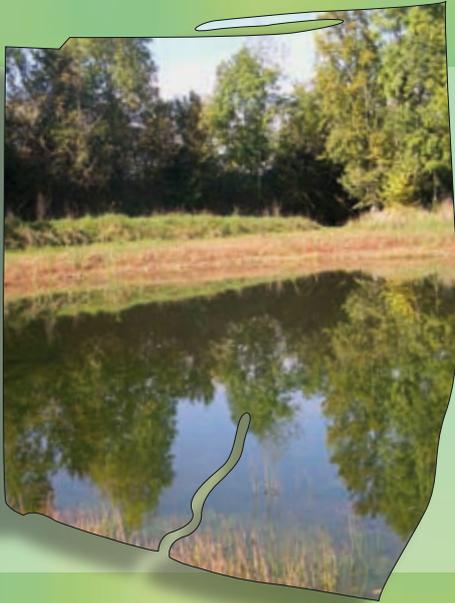




Conservatoire des Espaces Naturels

Languedoc-Roussillon

CEN L-R



Rapport d'activités

2007

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Vie associative..... | 2 |
| Acquisitions et conventions sur des espaces naturels..... | 3 |
| Echos de la Réserve Naturelle régionale des Gorges du Gardon..... | 4 |
| Inventaires, plans de gestion, suivis de sites..... | 5 |
| Gestion de sites..... | 6 |
| Amélioration et diffusion des connaissances..... | 8 |
| Actions en faveur des espèces | 9 |
| Agriculture et biodiversité..... | 10 |
| Génie écologique et mesures compensatoires..... | 10 |
| Natura 2000..... | 11 |
| Animation de réseaux..... | 12 |
| Rapport d'activités du CDSL..... | 13 |
| Animation, communication et valorisation des actions..... | 14 |
| Budget, formation, accueil de stagiaires | 15 |

Préambule

La présentation des actions les plus significatives de l'année 2007 traduit l'activité soutenue de l'équipe salariée. Que tous nos partenaires techniques et financiers et les nombreux bénévoles qui y ont contribué en soient vivement remerciés.

Le CEN L-R intervient sur plus de 20 000 ha dans la région, la plupart en convention d'assistance scientifique et technique, en particulier avec le Conservatoire du Littoral et le Département de l'Hérault. 120 ha sont en propriété du CEN L-R et plus de 1 100 ha en convention de gestion. Notre bilan foncier s'est amélioré avec 25 ha supplémentaires acquis avec l'aide de la DIREN, de l'Agence de l'Eau RMC, de la Fondation MAVA et de la SAFER, dans des sites à forts enjeux écologiques, Camargue gardoise, Causse du Larzac, biotopes à Outarde canepetière, mare temporaire.

L'activité conduite dans le cadre du programme sur la conservation de la flore méditerranéenne INTERREG SEMCLIMED, piloté au niveau national par le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles est exemplaire. La mobilisation de l'ensemble de nos compétences a permis d'entreprendre, avec des premiers résultats encourageants, des travaux de restauration de populations d'espèces menacées et de renforcer notre partenariat avec le monde de la recherche en biologie de la conservation. Elle devrait se prolonger dès 2008, par un programme pluriannuel de conservation des hauts lieux de la biodiversité en région.

Ce programme s'inscrit dans le plan d'action de la stratégie régionale de la biodiversité définie par la Région L-R, que nous avons accompagnée dans cette construction et qui offre un cadre d'intervention structuré au regard des importants enjeux régionaux.

2007 a vu l'établissement des premiers périmètres ZNIEFF (2ème génération). Une réflexion sur la standardisation, la diffusion et l'échange de données naturalistes s'est instaurée avec tous nos partenaires en prémisses à la mise en place du système d'information sur la nature et les paysages, auquel nous avons adhéré.

L'animation de réseaux s'est renforcée en 2007 grâce à l'accueil de l'animatrice du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés.

De nouveaux et nombreux partenariats avec les collectivités territoriales ont été mis en place pour les accompagner dans la mise en œuvre de Natura 2000 ou de projets agri-environnementaux. S'il faut se réjouir de la meilleure intégration de la biodiversité dans les politiques territoriales, cela ne sera pas, à l'avenir, sans conséquence sur notre organisation puisque une partie de nos activités sera placée dans le champ concurrentiel.

C'est dans ce contexte que nos relations partenariales avec l'Etat, la Région et certains Départements vont évoluer à partir de 2008. Souhaitons que ces changements améliorent l'efficacité de nos interventions en faveur de la biodiversité.

Bonne lecture !

Composition du Conseil d'Administration et réunions statutaires

Membres individuels élus

- Louis-Dominique AUCLAIR
- Vincent CARBONELL
- Daniel CREPIN
- Christian LEBRAUD
- Jacques LEPART
- Arnaud MARTIN
- Olivier PILLET
- François ROMANE

Membres associatifs élus

- ACCM (Stéphan ARNASSANT)
- ALEPE (Rémi DESTRE)
- LRNE ex-CLAPE L-R (Claude LOUIS)
- CO-GARD (Gilles BOUSQUET)
- ECCLA (Daniel CALLA)
- Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN)
- OPIE L-R (Guy FAUVEL)
- LPO Aude (Thierry RUTKOWSKI)

Membres de droit

- FCEN (Pascal VAUTIER, Président)
- CDSL (Alain LAGRAVE, Président)
- Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Michèle WEIL)
- Département de l'Hérault (Jean-Luc FALIP, Monique PETARD)
- Département des Pyrénées-Orientales (Henri DEMAY, Jean-Louis ALVAREZ)

Composition du bureau

Président : Jacques LEPART

Vice-Président : Gilles BOUSQUET

Secrétaire Général : François ROMANE

Trésorier : Arnaud MARTIN

Secrétaire Adjoint : Louis-Dominique AUCLAIR

Administrateur : Daniel CREPIN

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois (12/05, 07/07, 29/9, 15/12) au cours de l'année 2007 pour délibérer sur les questions statutaires (renouvellement du bureau, validation des comptes annuels et préparation de l'assemblée générale, du budget prévisionnel et des programmes 2008) et également suivre l'état d'avancement des actions et des programmes.

L'assemblée générale de l'exercice 2006 s'est réunie le 2 juin 2007. Celle de l'exercice 2007 se tiendra le 31 mai 2008.

Composition et spécialités du Conseil scientifique

• Gérard DUVALLET, **Président**

(Ecologie Parasitaire, Entomologie, CEFE)

• François BOILLOT

(Ecologie végétale, Botanique, CBNM de Porquerolles)

• Marc CHEYLAN

(Ecologie animale, EPHE)

• Max DEBUSSCHE

(Ecologie végétale et de la conservation, CEFE-CNRS)

• André DIGUET

(Sciences naturelles)

• Philippe FELDMANN

(Ressources génétiques, Conservation de la biodiversité, CIRAD)

• Gérard GUERIN

(Pastoralisme, Institut de l'Elevage)

• Paul ISENMANN

(Ornithologie, CEFE-CNRS)

• Thérèse LIBOUREL

(Systèmes d'information, LIRMM, UM2, Montpellier)

• Joël MATHEZ

(Botanique, Institut de Botanique)

• François MESLEARD

(Ecologie végétale, zones humides, Station Biologique de la Tour du Valat)

• James MOLINA

(Ecologie végétale, Botanique, CBNMP)

• Marie Laure NAVAS

(Ecologie végétale, Compétition, ENSAM-INRA)

• Roger PRODON

(Ecologie animale, EPHE)

• Jacques SALABERT

(Botanique, Société Mycologique et Botanique Hérault et Hauts-Cantons)

La réunion annuelle 2007 du Conseil scientifique s'est tenue le 24/01/2008. Trois points ont été examinés : 1. le rôle et le mode de fonctionnement du conseil scientifique, 2. les modalités de la concertation entre les conseils scientifiques des Conservatoires, 3. la politique d'intervention du CEN L-R.

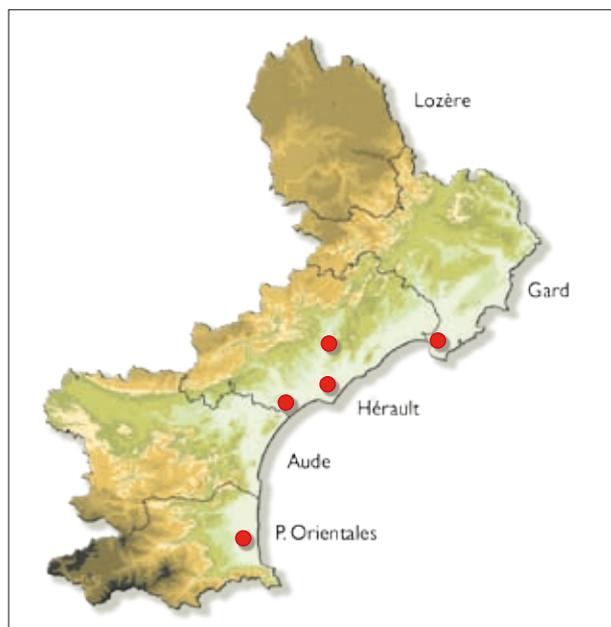
Organigramme du Conservatoire

| | | | |
|---|---|---|--|
| PRESIDENT | | | |
| Jacques LEPART | | | |
| DIRECTION | | | |
| Claudie HOUSSARD, Directrice (04.67.02.21.28) Sonia BERTRAND, Assistante de direction - Actions foncières (04.67.02.21.28) | | | |
| GESTION D'ESPACES NATURELS PROTEGES | HABITATS NATURELS ET FLORE | FAUNE | GENIE ECOLOGIQUE |
| Chargée de projets Conservatrice RNR des Gorges du Gardon Animatrice Natura 2000 Stéphanie GARNERO (04.67.29.90.66) Technicien de gestion Gestion des milieux Alexis RONDEAU (04.67.29.90.64) | Responsable de projets Mario KLESCZEWSKI (04.67.02.21.29) Phytosociologie Chargé de projets Habitats et flore, gestion des milieux naturels Diagnostics agri-environnementaux Jérémy BARRET (04.67.02.21.29) Chargé de gestion écologique Habitats naturels Inventaire des mares Benjamin SIROT (04.67.29.90.66) | Responsable de projets Xavier RUFRAY (04.67.29.90.64) Coordinateur ZNIEFF Conservation de l'avifaune Chargé de gestion écologique Animateur Natura 2000 Cistude - Herpétofaune Thomas GENDRE (04.67.29.90.64) Technicien de gestion Gestion de la faune Vincent FRADET (04.67.29.90.64) | Chargé de projets Mohand ACHERAR (04.67.29.90.64) |
| AGRI-ENVIRONNEMENT | SYSTEMES D'INFORMATION | ANIMATION DE RESEAUX | |
| Responsable de projets Fabrice BOSCA (04.67.29.99.71) Coordinateur PNR Aigle Bonelli | Responsable de projets Mathieu BOSSAERT (04.67.29.90.65) Chargée de gestion Florence CLAP (04.67.29.90.65) | Responsables de projets Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés Sandrine DEBAIN (04.67.02.21.30) Programme pôle relais lagunes méditerranéennes Marie ROMANI (04.67.58.43.34) | |

ACQUISITIONS ET CONVENTIONS SUR DES ESPACES NATURELS

Le bilan du foncier maîtrisé par le CEN L-R totalise près de 1 250 ha dont 120 ha en pleine propriété répartis sur 10 sites et 1 130 ha en convention de gestion répartis sur 15 sites. On peut souligner également que plus de 20 000 ha sont en convention d'assistance technique et scientifique.

Enfin il faut signaler que le CEN L-R a recruté en 2007 un technicien de gestion dont la mission est d'assurer le bon déroulement des travaux de gestion et leur suivi en lien étroit avec les propriétaires et les agriculteurs en convention.



● *Nouvelles acquisitions de terrains*

Acquisition foncière d'une zone humide à Vauvert (Gard)

Le projet d'acquisition de parcelles de la Commune de Vauvert et d'un privé, soutenu par la DIREN et l'AERMC, a abouti en 2007 pour une surface totale de 2,84 ha sur 4 parcelles de prairies humides, abritant des espèces patrimoniales telles que la Nivéole d'été (*Leucojum aestivum*). Le plan de gestion a été élaboré et un bail environnemental a été signé avec l'exploitant.

Acquisition foncière dans le Domaine de Montcalm à Saint-Maurice de Navacelles (Hérault)

Différents partenaires, dont le Département de l'Hérault, se sont mobilisés depuis plusieurs années pour acquérir des terrains sur le Domaine de Montcalm (près de 600 hectares) sur le Larzac. Le CEN L-R a acquis 15 hectares abritant les pelouses caussenardes, avec le soutien financier de la DIREN.

Nouvelles acquisitions de terrains favorables à l'Outarde canepetière à Bessan (Hérault)

1,5 ha ont été acquis sur la commune de Bessan (34) dans le biotope à Outarde canepetière, dans le cadre de préemption environnementales exercées par la SAFER L-R, totalisant 4,4 ha sur ce site. Par ailleurs, pour plusieurs opérations foncières, la SAFER a négocié avec les futurs acquéreurs un cahier des charges de gestion, élaboré par le CEN L-R, joint à l'acte de vente. Un partenariat a été établi avec la société de chasse et la Fédération Régionale des chasseurs pour la gestion des parcelles.

Acquisition foncière dans le domaine de Peyrestortes (Pyrénées Orientales)

Acquisition en cours de 1,84 ha sur cinq parcelles et 0,34 ha en convention de gestion avec la commune et la communauté d'Agglomération de Perpignan Méditerranée dans le cadre des mesures compensatoires de la ligne TGV Montpellier/Perpignan mises en œuvre par Eiffage et validées par la DDAF des Pyrénées-Orientales. Les parcelles abritent des espèces remarquables de l'habitat «mare temporaire méditerranéenne».

Acquisition foncière dans la Basse Plaine de l'Aude (Hérault)

Le CEN L-R a poursuivi les démarches foncières dans la Basse Plaine de l'Aude en 2007. L'acquisition de 3 ha est en cours, totalisant 20 ha de parcelles dans le biotope favorable à la Pie-grièche à poitrine rose.

Veille foncière. Base de données foncières et patrimoniales

Le CEN L-R a confié à la SAFER l'animation foncière dans les des sites à forts enjeux comme sur le site Natura 2000 des Mares du Plateau de Vendres. Cette veille foncière permet par enquête auprès des propriétaires de faire ressortir les ventes potentielles et de construire des projets d'acquisition.

Par ailleurs, le CEN L-R a entrepris le montage d'un projet d'offre de mesures compensatoires orienté vers la maîtrise foncière en partenariat avec la SAFER (ex. grands domaines à forts enjeux de biodiversité).

Enfin, dans le cadre de son conseil scientifique, il a défini ses orientations en matière de préservation et de gestion d'espaces à enjeux et développé, sur ces principes, un projet de gestion des hauts lieux de la biodiversité en LR.

La plate forme d'information foncière

Le Réseau NATURA 2000 couvre plus du tiers du territoire régional et se traduit par de nouvelles procédures qui identifient la valeur fonctionnelle et patrimoniale de certains milieux et encadrent les modalités de gestion pour leur conservation (loi DTR et Natura 2000 et zones humides...). Ces procédures sont susceptibles d'avoir une influence sur les stratégies des propriétaires et des acquéreurs ainsi que sur les systèmes d'exploitation et d'utilisation du sol par les agriculteurs.

Dans l'objectif de favoriser la prise en compte et le porter à connaissance des enjeux environnementaux dans les aménagements foncières, le CEN L-R, en partenariat avec la SAFER Languedoc-Roussillon, a initié la mise en œuvre d'une plate-forme d'information « Foncier - Environnement ».

Cette plate-forme peut prendre différentes formes selon les interlocuteurs : cartographie en ligne, édition de fiches de synthèse, mise en place de services web d'accès aux données...

En 2007, le CEN L-R a accueilli Mylène Escallier, stagiaire de fin d'étude à l'ENSAM dont le travail a débouché sur la réalisation d'une première version d'un intranet géomatique permettant de diffuser l'information environnementale à l'échelle parcellaire.



Rappelons que la réserve s'étend sur près de 466 ha de terrains appartenant à la commune de Sanilhac-Sagriès et au CEN L-R. Elle a acquis en 2007 le nouveau statut de Réserve naturelle régionale avec l'appui de la Région Languedoc-Roussillon qui en a la compétence. 7% du budget lui est consacré.

Reclassement pour 10 ans, sous le statut de Réserve Naturelle Régionale

En juin 2007, l'agrément de la Réserve Naturelle Volontaire des Gorges du Gardon arrivait à échéance, après 6 années de classement. La commune de Sanilhac-Sagriès et le CEN L-R, propriétaires des terrains classés, ont souhaité maintenir la protection réglementaire du site. Après avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), le Conseil Régional a renouvelé le classement pour 10 ans, en tant que Réserve Naturelle Régionale.

A cette occasion, le CEN L-R et la commune ont été reconduits en tant que gestionnaires (arrêté du président du Conseil Régional n°080238). Une convention, signée en octobre, cadre les missions qui leur sont confiées.



Mise en œuvre du plan de gestion 2004-2008, les faits marquants :

• Connaissance des habitats et des espèces

L'Association Française de Lichénologie a établi le premier inventaire des lichens et des communautés lichéniques de la Réserve. 209 espèces ont été recensées, parmi lesquelles 9 espèces intéressantes pour la flore française liées notamment à la présence d'arbres vieillissants.

Un complément d'inventaire entomologique ciblé sur certains milieux insuffisamment étudiés, ou objets de projets en matière de gestion, a aussi été réalisé. Ce sont maintenant 302 espèces d'insectes qui sont recensées sur la Réserve, dont 12 sont considérées comme patrimoniales.

Les suivis de grands rapaces réalisés par nos partenaires (Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, CO-Gard et ONCFS) se sont poursuivis.

• Restauration de pelouses sèches

Dans le cadre de l'opération de restauration de pelouses à Brachypode rameux lancée en 2004, deux secteurs de la Réserve, représentant 17,2 hectares au total, font l'objet d'un entretien mécanique annuel et de pâturage ovin. Pour faciliter le déplacement du troupeau entre ces deux zones relativement éloignées, un cheminement a été ouvert en fin d'année, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des

Gorges du Gardon qui organise la reconquête pastorale du massif. Cela a aussi permis d'augmenter la surface pastorale de 7 hectares dans la Réserve.

• Fermeture de la grotte de la Baume Saint-Véradème en périodes d'hivernage et de reproduction des Chauves-souris



Depuis le printemps, la fermeture intermittente de la grotte de la Baume-Saint Véradème, propriété du CEN L-R, est effective. Cette mesure, décidée dans le cadre du programme LIFE « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France », a été préparée longuement par le CEN L-R, la commune et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon. Elle semble bien acceptée, bien que la traversée de cette grotte - tunnel soit une « attraction » très recherchée par les visiteurs.

• Recherche et matérialisation des limites de la Réserve

Cette année, les gestionnaires ont initié un vaste chantier destiné à matérialiser l'emprise de la Réserve sur le terrain. En effet, cette emprise est complexe, du fait de nombreuses enclaves privées, et le plus souvent les limites parcellaires sont perdues dans la végétation, ce qui pose de nombreux problèmes pour la gestion.

Ainsi, des étudiants de l'Institut Universitaire Technologique de Génie Civil de Nîmes ont travaillé à retrouver les bornes cadastrales, dans le cadre de leur stage de fin d'étude. Cette collaboration devrait permettre, année après année, de matérialiser correctement les terrains classés.

• Accueil - pédagogie et réseaux

Depuis avril 2007, une permanence hebdomadaire est assurée en mairie de Sanilhac-Sagriès, permettant non seulement d'accueillir et de renseigner les visiteurs, mais aussi de faciliter le travail entre les deux co-gestionnaires et d'assurer une présence plus régulière du CEN L-R sur le terrain et auprès de ses partenaires locaux. Cette organisation a été rendue possible grâce à la municipalité, qui a mis une salle à disposition de la Réserve, dans l'attente de la création d'un lieu d'accueil plus pérenne.

Avec la collaboration de plusieurs partenaires, parmi lesquels de nombreux membres du comité consultatif de la Réserve, le programme d'animation annuel a été largement renforcé puisque ce sont 9 sorties et 2 conférences qui ont été proposées au public, mobilisant 169 participants.

Enfin, les échanges avec les gestionnaires d'espaces naturels, actuels et futurs, se sont poursuivis : participation au Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, accueil d'un groupe dans le cadre du séminaire des Conservatoires d'Espaces Naturels, accueil d'étudiants de Sup Agro Montpellier...



INVENTAIRES, PLANS DE GESTION, SUIVIS DE SITES

Pour bien gérer, il faut connaître. Ce volet mobilise des compétences très spécialisées et complémentaires, sur la faune, la flore et les habitats naturels pour élaborer un document de référence, le plan de gestion selon une procédure bien rodée. En attestent nos réalisations en 2007 avec 15 % du budget qui y est consacré.

Les sites du Conservatoire du Littoral (CELRL)

Dans le cadre de la convention de coopération avec le Conservatoire du Littoral (CELRL), le CEN L-R, a mené plusieurs expertises sur les propriétés du CELRL : inventaire des habitats naturels, propositions de mesures de conservation de la biodiversité, de suivi, et d'organisation des usages, en particulier pastoraux et cynégétiques.

Le CEN L-R est plus particulièrement intervenu pour l'inventaire et la cartographie des enjeux du patrimoine naturel sur l'ensemble des terrains en propriété du CELRL (9000 ha environ). Cette étude, qui s'est déroulée en quatre phases, a permis d'actualiser les données faune-flore sur les sites, d'identifier les enjeux de conservation et les menaces.

Par ailleurs, une étude plus fine a été réalisée sur l'ensemble des anciennes parcelles de la SA Salins acquis par le CELRL, soit 18 sites répartis dans 7 grands ensembles (Camargue gardoise, Etang de l'Arnel, Balaruc & Mèze, Bagnas & Lido de Sète, Grande Maïre, Etang de Bages-Sigean, Etang de La Palme) recouvrant au total plus de 1150 ha. La priorisation des sites en termes d'urgence d'intervention s'est ensuite basée sur ces deux paramètres que sont le niveau de l'enjeu écologique et l'état de conservation des sites. Trois groupes de sites prioritaires ont ainsi été mis en évidence : les sites à enjeux moyens, mais dégradés et ceux à enjeux forts, avec dégradation ou non.

D'autres expertises et des notices d'impact ont été menées de façon ponctuelle, comme par exemple au Grand Travers, où des habitats dunaires avaient été dégradés dans le but de créer une zone de parkings. En outre, divers Comités de pilotage ont été suivis, afin d'assister le CELRL dans sa mission de Maître d'ouvrage.

Ce travail essentiel à la gestion des terrains du CELRL en Languedoc-Roussillon s'est révélé très fructueux pour les deux structures. Ainsi, le CELRL a acquis une bonne connaissance des enjeux environnementaux sur ses sites pour hiérarchiser ses actions de gestion; le CEN L-R contribue à l'amélioration de la base de données naturalistes régionale sur le littoral où se conjuguent de très forts enjeux pour la conservation.



Les ripisylves du PNR du Haut Languedoc

Cette étude, faite à la demande du PNR du Haut-Languedoc, a caractérisé et cartographié les ripisylves de la partie héraultaise du PNR.

La superficie totale des ripisylves cartographiées s'élève à près de 850 ha. Elle a permis d'identifier 10 habitats naturels. Tous les habitats recensés sont d'intérêt communautaire. Toutefois, seuls les 2 types de ripisylves sub-atlantiques (frênaies sub-atlantiques) sont déterminants pour l'inventaire des ZNIEFF en LR. L'étude a révélé que ces frênaies sub-atlantiques abritent une grande diversité végétale et sont particulièrement bien représentées dans la partie héraultaise du parc puisqu'elles couvrent près de 35% de la superficie cartographiée.

Le plan de gestion du marais de la Livièrre (Aude)

Ce marais de 57 ha, situé au nord de Narbonne, a été aménagé en 2000 afin de créer une zone humide naturelle ayant une double fonction (champ d'expansion des crues et épuration des eaux).

Le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA), gestionnaire du site, a confié au CEN L-R une étude pour identifier les enjeux environnementaux et faire des propositions de gestion.

Cette étude a montré que sept années après leur mise en eau, les bassins et leurs roselières constituent un site très riche pour l'avifaune audoise (Hérons pourprés, Blongios nain, population importante de Rousserole turdoïde, etc.). Elle a par ailleurs listé diverses propositions de gestion pour maintenir, voire, enrichir la biodiversité du site tout en préservant les fonctionnalités et les objectifs initiaux des bassins (abaissement des nitrates et autres polluants, stockage des crues).



Suivi des tourbières de l'Aigoual (PN Cévennes)

Dans le cadre d'un projet de restauration de deux tourbières d'intérêt patrimonial fort dans le massif de l'Aigoual, par l'enlèvement de résineux introduits et la restauration du fonctionnement hydraulique naturel, Le Parc National des Cévennes et l'Office National des Forêts du Gard ont fait appel au CEN L-R pour mettre en place un dispositif scientifique de suivi et d'évaluation de l'impact des travaux.

Le dispositif mis en place permet de faire la description très précise de l'état zéro sur la base de relevés phytosociologiques exhaustifs (les cryptogames et notamment sphaignes sont inclus) et de faire l'évaluation à moyen terme de l'impact des travaux. L'observation de la réaction de la végétation à ces actions de restauration sera particulièrement intéressante à observer dans les années à venir.

La mine de la Ferronnière (Bouisse, Aude)

La mine de la Ferronnière est une ancienne exploitation souterraine de manganèse, dont toutes les entrées doivent être fermées hermétiquement par la DRIRE pour des raisons de sécurité. Or, cette mine accueille plus de 9000 chauves souris en période d'hivernage et surtout en période de reproduction. De ce fait, cette mine constitue un site majeur pour la conservation des chiroptères au niveau régional, national, voire, même international.

Compte tenu de ces enjeux forts de conservation, le CEN L-R travaille à la définition d'un projet scientifique et technique de mise en sécurité de la mine qui permette de concilier sécurité publique et sauvegarde des chiroptères. Ce travail est mené en concertation avec la DIREN L-R et le Conseil Général de l'Aude et avec l'appui du Groupe Chiroptère Languedoc-Roussillon (GCLR) et Espace Nature Environnement (ENE, Aude).

Expertise botanique et cartographie des habitats de la Réserve naturelle du Bagnas (Hérault)

A la demande du gestionnaire de la Réserve qui s'étend sur 560 ha, le CEN L-R a réalisé la cartographie des habitats naturels et l'inventaire des espèces floristiques patrimoniales et envahissantes. 21 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires ont été recensés. 12 espèces végétales sont déterminantes ZNIEFF. Le surpiétinement des dunes et la présence d'espèces végétales envahissantes (15) menacent le bon état de conservation de ce patrimoine.

INVENTAIRES, PLANS DE GESTION, SUIVIS DE SITES (suite)

Diagnostic écologique de la Réserve naturelle régionale du Scamandre (Gard)

Dans le cadre de la révision du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Scamandre (146 ha), le Syndicat Mixte de Camargue Gardoise a sollicité le CEN L-R pour réaliser un diagnostic écologique de la réserve.

Ce travail a permis de faire l'inventaire et la cartographie des habitats naturels, des espèces végétales remarquables et envahissantes ainsi que de la faune patrimoniale.

Par ailleurs, la hiérarchisation des enjeux a été établie ainsi que la définition d'unités de gestion cohérentes. L'ensemble des enjeux (habitats, flore, faune) selon leur état de conservation ont fait l'objet de préconisations de gestion spécifiques. Les mesures de gestion conseillées portent principalement sur le fonctionnement hydraulique et la gestion pastorale du site.

Le plan de gestion de la Réserve naturelle de l'Estagnol (Hérault)

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, propriétaire et gestionnaire de la Réserve naturelle de l'Estagnol, a confié au CEN L-R l'élaboration de son second plan de gestion (2008-2012). L'étang de l'Estagnol (Villeneuve-les-Maguelone), est un marais de près de 80 ha abritant un patrimoine naturel exceptionnel caractéristique des marges de lagunes littorales (reproduction de nombreux ardeidés et passereaux paludicoles, présence de végétation des mares temporaires, de gazon à salicornes, de flore remarquable...).



Notice de gestion des espaces naturels sensibles du Département de l'Hérault

Le CEN L-R a élaboré des notices de gestion d'espaces naturels sensibles pour le site de Tartuguières (Lansargues), et des propriétés départementales de la commune de Vias. Par ailleurs, une hiérarchisation des enjeux de biodiversité dans le cadre de schémas d'intervention foncière (territoire du Syndicat Mixte des Etangs Littoraux et commune de Vias) a été établie.

Catalogue régional des mesures de gestion des sites Natura 2000 : le référentiel «Lagunes»

Le CEN-LR a contribué à la réalisation d'un référentiel commun aux habitats naturels et/ou aux habitats d'espèces d'intérêt communautaire des milieux lagunaires du Languedoc-Roussillon. Ce catalogue permettra aux opérateurs Natura 2000 de disposer de cahiers des charges types pour atteindre les objectifs de conservation des habitats et/ou des espèces visés. Le document est le fruit d'une collaboration entre Biotopie, la Tour du Valat, le CEN LR et le Pôle relais lagunes méditerranéennes répondant à une commande de la DIREN Languedoc-Roussillon.

Le document est téléchargeable sur le site de la DIREN LR.

GESTION DE SITES

Ce volet est au cœur de notre mission et résulte de la mise en œuvre des plans de gestion. Il mobilise des référentiels et des cahiers des charges sur les pratiques de gestion d'habitats et de populations d'espèces patrimoniales bien maîtrisés au sein du CEN L-R. 16 % du budget y est consacré (avec la Réserve du Gardon et la restauration de sites)

Basse plaine de l'Aude

Le CEN L-R a poursuivi son action dans la Basse Plaine de l'Aude, en partenariat avec le SMBVA, à travers l'appui technique pour la gestion de l'espace agropastoral et l'élaboration du Document d'Objectifs.

Le diagnostic initial du site Natura 2000, dont la partie écologique a été réalisée par le CEN L-R, a été validé par le comité de pilotage en fin d'année.

L'installation d'une exploitation ovine pour la gestion des prés salés et des garrigues s'est concrétisée avec la signature de conventions de pâturage avec le Conservatoire du Littoral (100 ha), la commune de Lespignan (120 ha), la commune de Nisan-lez-Ensérune (150 ha) et le SMBVA (20 ha). Le CEN L-R va signer avec l'éleveur un bail rural à caractère environnemental sur la vingtaine d'hectares acquis sur le site.

Praries humides de Gallician (Hérault)

Les inventaires ont permis d'identifier la grande richesse du patrimoine naturel du site, concentrée sur une surface de moins de 3 ha. Ces parcelles sont notamment riches en Nivéole d'été (*Leucojum aestivum*), espèce rare et protégée, en voie de régression sur tout le territoire français.

Au total dix habitats d'intérêt communautaire sont présents et couvrent 92 % du site.

Les habitats naturels et la flore présents sur ce site nécessitent un mode de gestion adapté pour permettre leur conservation. Aussi, le CEN L-R a contractualisé la gestion des parcelles avec un manadier local par la signature d'un bail rural à caractère environnemental.



Nivéole d'été

Communes de Saint-Paul de Fenouillet (P.O) et de Cubières-sur-Cinoble (Aude)

Gorges de Galamus

Les prospections annuelles des populations de Cyclamen des Baléares ont permis d'identifier une nouvelle station.

Pour protéger cette espèce du piétinement, des barrières supplémentaires ont été posées le long du sentier avec le soutien financier de la commune de Saint-Paul-de-Fenouillet.

Côté audois, la collaboration avec la commune de Cubières-sur-Cinoble s'est concrétisée par la signature d'une convention partenariale entre le CEN L-R et la Commune. Ainsi, les deux organismes ont travaillé ensemble à la conception de panneaux d'information et de sensibilisation destinés à aménager un parking à l'entrée des gorges.

Station d'Ophrys guêpe

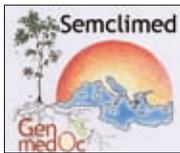
Dans le cadre du programme SEMCLIMED (voir ci-contre), le CEN L-R a mené une action de conservation en faveur d'une orchidée rare et menacée, l'Ophrys guêpe (*Ophrys tenthredinifera*). Deux conventions de gestion ont été signées sur 0,28 ha avec deux propriétaires de parcelles abritant l'espèce et une troisième est en cours.

Des opérations de débroussaillage ont ainsi pu être réalisées par le technicien de gestion du CEN L-R aidé d'un jeune en insertion.

Cette action se réalise grâce à la mobilisation de Louis-Dominique Auclair (administrateur) et de la coopération des propriétaires, ainsi qu'au concours technique de la commune. Nous les remercions vivement.



Cyclamen des Baléares



Préservation de la flore méditerranéenne protégée : le programme SEMCLIMED

Ce projet international d'une durée de vingt mois (septembre 2006 à avril 2008) regroupe quinze partenaires de la Méditerranée occidentale et vise la préservation d'espèces végétales hautement patrimoniales. Deux stratégies parallèles sont mises en œuvre : des actions *ex situ* (hors site) mèneront à la constitution de banques de graines et de collections dans des jardins botaniques ; des mesures *in situ*, de conservation des populations dans leur habitat naturel, auxquelles le CEN L-R participe, avec le Conservatoire Etude Ecosystèmes de Provence (CEEP). Cette phase est coordonnée par le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP), qui est aussi à l'origine de l'intégration des deux Conservatoires Régionaux dans ce programme.

Le CEN L-R a mené plusieurs actions visant à restaurer les habitats d'espèces rares et menacées de notre région en collaboration avec le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) et le CBNMP.

• Creusement d'une dépression sur le plateau de Vendres

Les travaux réalisés en mars 2007, ont pour objectif de créer des dépressions pouvant se mettre en eau de manière temporaire en période pluvieuse afin de favoriser l'installation d'espèces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « **mares temporaires méditerranéennes* ».



Travaux de creusement sur le plateau à Vendres



Marsilée pubescente

Après ces travaux, sur les 8 espèces d'intérêt patrimonial typiques des mares temporaires méditerranéennes et connues dans le site, 5 (62%) sont apparues dans la nouvelle mare dès la première année. Il s'agit là d'un résultat très remarquable qui confirme le caractère pionnier des espèces typiques des **mares temporaires méditerranéennes*. Les apparitions les plus spectaculaires sont celle de la Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*), espèce rarissime à l'échelle européenne et inscrite à la Directive « Habitats », et celle de la Salicaire à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*) en effectif important (>1000 pieds).



Salicaire à trois bractées

• Restauration de milieux ouverts favorables à la Sternbergie à fleurs de colchique et à l'Ophrys guêpe

La restauration a consisté à débroussailler des stations d'espèces rares menacées par l'envahissement des ligneux. Ces actions expérimentales de gestion, ont toujours été précédées par des démarches de concertation auprès des propriétaires et gestionnaires des sites. Dans plusieurs sites, ces démarches ont donné lieu à la signature d'une convention de gestion pluriannuelle entre le CEN L-R et le propriétaire. Ainsi ont été restaurées des stations d'espèces rarissimes comme la Sternbergie à fleurs de colchique (*Sternbergia colchiciflora*) à Saint-Paul-et-Valmalle (34), dont il s'agit de la seule station en France, ou encore l'Ophrys guêpe (*Ophrys tenthredinifera*) à Saint-Paul-de-Fenouillet (66) (cf. page précédente).



Sternbergie à fleurs de Colchique

• Dans les sites gérés, des placettes permanentes de suivi de la végétation ont été installées avant travaux. Leur suivi dans le temps permettra l'évaluation de l'impact des actions de gestion mises en œuvre.

• Des notices de gestion (mini-plans de gestion) ont été rédigées pour tous les sites. Elles permettent, en particulier, la vulgarisation des démarches de gestion conservatoire vis-à-vis des propriétaires et des exploitants agricoles.

• Des visites ont été organisées sur sites pour sensibiliser et valoriser ces travaux de gestion expérimentale, notamment pour des étudiants.

• Les démarches ainsi que les premiers résultats ont été présentés et discutés avec les partenaires internationaux lors de plusieurs réunions de travail.

Life RhoMéo

Ce projet de programme Life, porté par le CREN Rhône Alpes, a pour objectif général de définir des méthodes de suivis du bon état de conservation des zones humides pour la mise en œuvre d'un Observatoire à l'échelle du Bassin Rhône-Méditerranée (RhoMeO). Ce projet mobilisera, pendant 4 ans, 13 structures à l'échelle du Bassin (4 régions) qui sont déjà investies dans la connaissance et la gestion des zones humides. Ce travail essentiellement méthodologique vise à valider des protocoles de suivi, de reporting et de monitoring de l'état de conservation des zones humides sur la base d'expérimentation sur près de 90 zones humides abritant 24 habitats d'intérêt communautaire. Le projet a été soumis à la Commission européenne fin novembre 2007 dans le cadre des nouveaux financements LIFE+. En cas d'acceptation par les instances, son démarrage est prévu pour début 2009. Budget prévu pour le CEN L-R : 250 000 euros.

Life CHASSNAT

Ce projet Life, porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et élaboré en partenariat avec la Fédération des Conservatoires, vise à mettre en place des actions de médiation sur la contribution du monde de la chasse à la gestion des sites NATURA 2000.

Le CEN L-R a contribué au montage du projet et s'est positionné comme opérateur local (Languedoc-Roussillon) avec la Fédération Régionale des Chasseurs. Au total, 7 fédérations des chasseurs et 7 conservatoires régionaux d'espaces naturels contribueront aux actions de ce Life qui démarrera en 2009 si le dossier est retenu. Budget prévu pour le CEN L-R : 150 000 euros.

Life+ LAG' Nature

Ce projet de programme (2009-2012) a été monté par le CEN L-R avec plusieurs partenaires : SMCG, SMGEO, Siel, SMBVA, Rivage, GRAINE L-R, Laboratoire MTE-CNRS (Univ. Montpellier III). L'objectif est de restaurer, gérer, suivre et préserver durablement des habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires d'intérêt communautaires sur 5 sites Natura 2000 du Languedoc-Roussillon, par des actions d'expérimentation, des bonnes pratiques, des actions de formation et de sensibilisation, une mise en réseau des sites et une diffusion des résultats. Le budget prévisionnel est de 2.2 M€.

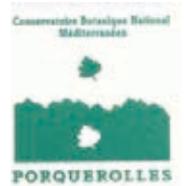
AMÉLIORATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Ce volet est surtout consacré au secrétariat scientifique et technique des ZNIEFF. Il représente 25 % du budget. Outre les connaissances naturalistes, il mobilise aussi des compétences en systèmes d'information et en gestion des données, compétences fondamentales pour bien documenter les questions relatives au patrimoine naturel et à la biodiversité.

L'actualisation et la modernisation des ZNIEFF en Languedoc-Roussillon



La DIREN Languedoc Roussillon a confié au CEN LR le secrétariat scientifique et technique de l'inventaire des ZNIEFF. Il a aussi en charge la récolte et la centralisation des données naturalistes recueillies par les partenaires régionaux pour la réactualisation de l'inventaire. Il travaille en partenariat étroit avec le CBNMP, chargé de coordonner la récolte des données relatives à la flore et aux habitats naturels.



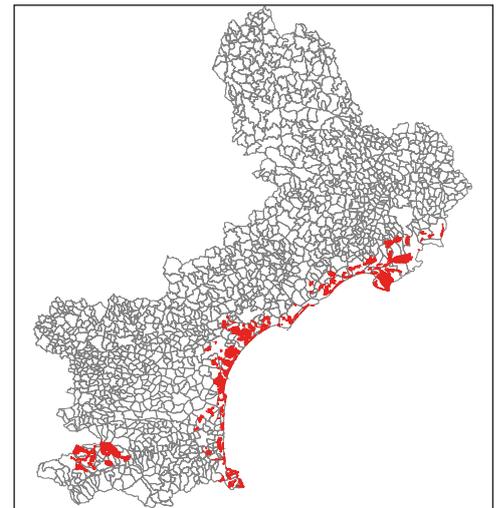
Une partie du travail mené en 2007 par le CEN L-R et le CBNMP a consisté à intégrer les données au système d'information :

- En ce qui concerne la faune, à la date du 31 décembre, 90 structures (associations, organismes publics, cellules de recherche...) sont identifiées dans la base de données en tant que porteur de données. Les naturalistes mentionnés sont au nombre de 1200 et ce sont donc 34 000 données relatives à la faune (350 espèces) qui sont à cette date centralisées dans la base de données.
- Pour la flore, le CBNMP a poursuivi son effort de géoréférencement de ses données. Les données géoréférencées d'espèces déterminantes contenues dans la base de données du CBNMP atteignent à ce jour le nombre de 33 000.

L'importante quantité de données ainsi collectées a permis de délimiter les premières ZNIEFF.

Ainsi, ce sont 180 périmètres de type I, principalement littoraux mais aussi pyrénéens qui ont été validés par le CSRPN. Les périmètres validés en 2007 sont présentés sur la carte ci-contre.

En 2008, les ZNIEFF de type I des zones « pyrénéenne », « garrigue » et « massif central » seront définies en collaboration avec les porteurs de données. Leur validation par le CSRPN se poursuivra jusqu'en 2009.



ZNIEFF de type I (en rouge) dont les périmètres ont été validés par le CSRPN en 2007.

La gestion des données du CEN L-R

Le système d'information mis en place en octobre 2006 a été testé en 2007 dans le cadre de la caractérisation des enjeux de conservation sur les terrains du Conservatoire du littoral. Après cette phase test, près de 28 000 données ont été intégrées à la base en 2007. Près de 90% de ces données sont relatives à la flore et aux habitats. L'utilisation d'un GPS permet d'avoir une localisation très précise de ces données. Elles sont systématiquement transmises pour validation au CBNMP.

La démarche et les choix faits au CEN L-R (stockage de l'ensemble des données produites et utilisées dans une base de données relationnelle et mise en œuvre du système d'information sur la plateforme libre PostgreSQL/PostGIS) ont été présentés à différentes rencontres : premier forum des informaticiens, géomaticiens et webmasters de l'ATEN à Montpellier, séminaire des Conservatoires à Sète, séminaire du Réseau IDEAL à Paris.

En 2008, le CEN L-R souhaite promouvoir la diffusion des données produites et faciliter leur réutilisation. Pour ce faire, une réflexion est menée actuellement sur la définition d'une charte du producteur et d'une charte de l'utilisateur de données.

L'utilisation de CARMEN (outil mis à disposition par le Ministère chargé de l'Ecologie dans le cadre de la mise en œuvre du SINP) sera un des moyens de la diffusion de ces données.

Divers documents sur ce sujet sont disponibles sur le site web du CEN L-R.

La base de données sur les Sites Classés

La région compte 130 sites classés sur 63 000 ha dont certains englobent de grands paysages très emblématiques. Le CEN L-R a contribué pour la DIREN, Unité sites et paysages, à la réalisation d'un état des lieux des sites classés en LR sous forme de fiches descriptives et évaluatives qui ont été mises en ligne sur le site de la DIREN. Ce travail s'est inscrit dans le cadre de la politique nationale d'évaluation et de bilan des sites classés définie dans une circulaire du Ministère de l'environnement en 2000. Il vise à promouvoir une meilleure prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme et les aménagements.

La stratégie régionale de la Biodiversité

La Région Languedoc-Roussillon a souhaité définir une stratégie d'intervention en faveur de la biodiversité. Cette Stratégie a pour objectifs de préciser la politique régionale en faveur du patrimoine naturel et d'intégrer l'enjeu biodiversité dans les politiques sectorielles de la région.

Pour cela, la Région a souhaité associer le CEN L-R pour mener à bien cette réflexion aux côtés du bureau d'études (Biotope) chargé de l'élaboration de la stratégie. Le CEN L-R a participé à de nombreuses réunions pour rédiger un diagnostic partagé, finalisé en novembre 2007. Il a également participé au séminaire de travail de deux jours, organisé pour mettre à plat les grandes lignes du plan d'actions en faveur de la biodiversité. Ce plan d'actions devrait être terminé et validé au premier trimestre 2008.

Parallèlement à ce travail, le CEN L-R a collaboré au projet de mise en place d'un Observatoire de la biodiversité régionale. Un premier cahier des charges a été rédigé pour le lancement de l'étude de préfiguration de cet Observatoire en 2008.

ACTIONS EN FAVEUR D'ESPÈCES

Le CEN L-R contribue à 6 plans de restauration d'espèces emblématiques de la région, dont il assure essentiellement la coordination. C'est un volet qui mobilise de nombreux partenariats et 18 % du budget.

Le Plan National de Restauration de l'Aigle de Bonelli (PNRAB)



Le CEN L-R assure depuis trois ans la coordination du Plan National de Restauration de l'Aigle de Bonelli.

En ce qui concerne la population nationale, 2007 a tristement confirmé la disparition du couple du site 27. Il reste donc 26 couples cantonnés (10 en Languedoc-Roussillon) qui ont permis à 25 jeunes de prendre leur envol.

- **Analyse de survie** : Pour la première fois, un rapport sur le taux de survie de l'espèce en France a été rédigé par Roger PRADEL du CEFE/CNRS en utilisant les données de baguages recueillies depuis 1990.
- **Cartographie des menaces** : testée sur le site 22 en 2006, elle a été étendue aux sites 15, 16, 29 et 31.
- Plaquette « *Vivre avec l'Aigle de Bonelli* » : Elle a été tirée et diffusée à 10 000 exemplaires.
- A l'initiative du CEN L-R et du CEEP, une réunion nationale des Observateurs de l'Aigle de Bonelli a été organisée le 24 novembre 2007. C'est une première dans l'Histoire du PNRAB. L'objectif était de mieux faire connaître le PNRAB

aux collaborateurs bénévoles des trois régions et de permettre la rencontre de toutes les personnes qui œuvrent sur le terrain en faveur de l'espèce.

- Dans la perspective d'un programme international de recherche sur la dynamique des populations de l'Aigle de Bonelli, le CEN L-R, le CEEP et l'Université de Barcelone (Equipe du Dr. Joan REAL) ont signé une convention tripartite de partenariat et de mise à disposition des données françaises sur l'Aigle de Bonelli.

Programme de conservation de l'Outarde canepetière

Dans l'Hérault, la poursuite de la maîtrise foncière sur la commune de Bessan a permis l'acquisition de 5 ha par la Fondation Nationale des Chasseurs. Ainsi, le CEN L-R et les chasseurs, sont propriétaires de 10 hectares environ sur cette commune. L'année 2007 a été consacrée à la définition des actions de gestion à mener sur ces parcelles en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs et la société de chasse de Bessan.

Dans la ZPS Costières Nîmoises du Gard, le CEN L-R, le CO-Gard, la Chambre d'agriculture et la SAFER, ont poursuivi l'animation pour la mise en œuvre de mesures compensatoires liées à l'impact de la construction de la ligne TGV sur les biotopes de l'Outarde canepetière. Cette action, financée par RFF, a permis la signature de 3 contrats avec des exploitants agricoles sur une surface de 57 ha. Ces contrats visent à mettre en place des mesures agri-environnementales favorables à l'outarde : cultures (luzerne, mélange légumineuses/crucifères), retard de fauche, conduite du pâturage...

Plan d'actions pour la conservation des laro-limicoles sur les terrains du Conservatoire du Littoral

Ce plan a été élaboré par le CEN L-R, les Amis du Marais du Vigueirat (Nicolas Sadoul), et le Conservatoire du Littoral. Ce plan d'actions de 5 ans (2007-2011), a débuté en septembre 2007. Il est entièrement financé par la Fondation Total.

A la marge de ce plan, le CEN L-R a assuré la mise en œuvre, pour le compte du Siel, de deux actions :

- suivi et conservation des laro-limicoles sur les étangs palvasiens,
- mise en place de la première opération du programme expérimental de réduction des nuisances du Goéland leucophée sur les colonies de laro-limicoles. Ce programme a abouti à la destruction de près de 400 adultes de Goéland et à la stérilisation de plus de 200 nids. Il sera poursuivi jusqu'en 2011.

Le Blongios nain et le Butor étoilé

Pour le Blongios, une étude, financée par l'ONCFS, gestionnaire de la RN de l'Estagnol a été menée pour caractériser les exigences écologiques de l'espèce sur la réserve (domaine vital, dates de pontes, caractéristique de l'habitat de reproduction...).

Concernant le Butor étoilé, le CEN L-R a représenté la Fédération des CREN dans le groupe de travail chargé d'élaborer le Plan national de restauration. Le CEN L-R assurera la coordination en Languedoc-Roussillon du recensement national demandé par le MEDAD avant le démarrage du plan.

La Cistude d'Europe : Gestion des zones humides favorables et programme de réintroduction



Actions mises en œuvre en 2007 par le CEN L-R et les partenaires de ce programme :

- Prospection et recherche de milieux favorables sur les abords de l'Orb (CEN L-R et ONEMA) et sur les canaux de Bellegarde (Gard Nature et association de pêche),
- Elaboration d'une méthode d'évaluation des potentialités écologiques des canaux. La méthode a été conçue et testée en Camargue Gardoise avec l'appui du SMCG et de spécialistes de la Cistude (M. Cheylan, A. Lyet et A. Olivier),
- Visite du Parc du Delta de l'Ebre (Espagne, Catalogne) pour découvrir les stratégies et installations mises en place pour la réintroduction de la Cistude d'Europe,
- Lancement des premières étapes du programme de réintroduction dans les réserves naturelles (*voir encadré ci-dessous*)
- Organisation d'une journée de formation pour des animateurs et étudiants en environnement (GRAINE L-R, CEN L-R et SMGEO),
- Poursuite des animations pédagogiques auprès de scolaires en Camargue Gardoise et l'Etang de l'Or,
- Rencontres et sensibilisation d'acteurs locaux concernés par la présence de Cistude (propriétaires, collectivités locales, gestionnaires de lagunes...),
- Edition et diffusion d'une plaquette et de posters de sensibilisation « tous publics ».

Les premiers pas de la réintroduction :

- Capture d'une soixantaine de Cistude adultes en Camargue,
 - Transfert et installation des tortues dans des enclos aménagés dans les réserves du Bagnas et de l'Estagnol. Cette contention de près d'un an vise à acclimater les tortues à leur nouvel environnement.
 - Suivi régulier des tortues et préparation de la phase de lacher (choix et achat du matériel de télémétrie pour le suivi des déplacements...)
- Collaboration : CEN L-R, ADENA, ONCFS, EPHE, Tortues Passion, CEPEC, Amis de Marais du Vigueirat, SMCG.

Espèces envahissantes de la faune

A la demande de la DIREN L-R, le CEN L-R a rédigé un rapport présentant une synthèse sur les invasions de la faune au niveau mondial et un état des lieux en LR qui liste 19 espèces (vertébrés), ayant des impacts supposés ou avérés sur la biodiversité. Des orientations stratégiques et un plan d'action ont été proposés. Ce plan devrait être mis en œuvre dès 2008.

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

L'agriculture est à l'origine de l'essentiel de la diversité paysagère en Europe ; en région méditerranéenne, elle est en forte synergie avec la biodiversité. 7 % du budget est consacré à ce thème transversal pour lequel nous développons des outils facilitant sa mise en œuvre.

Les Causses Méridionaux

A la demande du CPIE Causses Méridionaux, le CEN L-R a participé, avec le SUAMME, les Chambres d'Agriculture de l'Hérault et du Gard, l'ADASEA du Gard et l'association MEANDRE à l'élaboration des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) des sites Natura 2000 « Causse du Larzac », « Causses de Blandas et Campestre » et « Causse Noir ».

Parallèlement le CEN L-R a réalisé plusieurs diagnostics environnementaux avec la LPO 34, dans l'Hérault, et MEANDRE, dans le Gard, préalablement à la signature de MAET par les exploitants agricoles.

Fiches Agri-environnement en Languedoc-Roussillon

Le CEN L-R, Geysier et les chambres d'agriculture ont poursuivi le projet selon trois axes :

- Edition de 6 nouvelles fiches avec la collaboration d'une équipe d'étudiants de SUPAGRO Florac.
- Intervention dans les formations agricoles : formation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour les viticulteurs, formation d'étudiants de SUPAGRO Montpellier.
- Organisation le 29 mai 2007 d'une journée technique dans l'Hérault à destination des agriculteurs sur le thème « biodiversité liée aux insectes et auxiliaires de l'arboriculture » en partenariat avec l'INRA d'Avignon et l'OPIE L-R.

Le Domaine de Cazes

2007 a été l'année de clôture du projet ECOCAZES dont l'objectif était de réaliser des inventaires exhaustifs de la faune de la flore et des habitats naturels sur un domaine viticole expérimental et de proposer un plan de gestion favorable au maintien et au développement de la biodiversité.

La synthèse des 5 années de travail a été faite lors du colloque organisé sur le domaine le 8 mars 2007 intitulé « Journée Biodiversité et viticulture ».



Définition des MAET pour la Camargue Gardoise

Le CEN L-R a été sollicité par le Syndicat Mixte de Camargue Gardoise pour participer avec le SUAMME et la Chambre d'Agriculture du Gard au groupe de travail visant à définir les MAET pour le site Natura 2000 « Petite Camargue ».

Elaboration de critères d'évaluation de l'état de conservation des habitats du Parc National des Cévennes

Dans le cadre d'un programme Leader+ piloté par le PNC et la Chambre d'Agriculture de Lozère, dont l'objectif est de fournir un outil d'expertise de la qualité environnementale des exploitations agricoles sur le territoire du Parc, le PNC a confié au CEN L-R une étude pour définir les indicateurs de l'état de conservation des habitats.

GÉNIE ÉCOLOGIQUE ET MESURES COMPENSATOIRES

Cet axe, novateur et expérimental, est important puisque dans les 5 prochaines années près de 5 % du territoire régional va être dans l'emprise de grandes infrastructures. Le CEN L-R a contribué avec la DIREN à la définition d'une stratégie pour la mise en œuvre de mesures compensatoires en région. Parallèlement, nous mettons en place des références concrètes pour la restauration de milieux naturels patrimoniaux.

Réhabilitation du site de compensation TGV de l'île des Brotteaux

2007 est la dernière année du plan de gestion (2003-2007) et de la convention de gestion liant le CEN L-R à RFF. Outre les suivis annuels de la végétation et de la faune, l'année a été consacrée en grande partie à la mise en œuvre des actions de valorisation du site (installation de la signalétique) et de sensibilisation du public (élaboration et diffusion d'une plaquette) et à l'établissement du bilan de ce premier plan de gestion (2003-2007). Ce bilan, réalisé sous forme d'une brochure (format A4, 24p.) est disponible sur demande au CEN L-R.



Mesures compensatoires du parc éolien du Causse d'Aumelas

Le CEN LR a été chargé par EDF Energies Nouvelles de construire les mesures compensatoires à l'installation de deux parcs éoliens sur le site NATURA 2000 « Causse d'Aumelas et Montagne de la mourre », conformément à l'étude d'impact.

Afin de faire de ces mesures un projet de territoire cohérent, le CEN L-R a fait appel à plusieurs partenaires : les structures naturalistes (LPO 34 et Ecologistes de l'Euzière), les services élevage et pastoralisme de la chambre d'agriculture, la SAFER, la municipalité concernée et les éleveurs porteurs de projets. Le CEN L-R a ainsi produit un rapport détaillant 6 mesures d'accompagnement dont 4 de restauration pastorale, une de restauration d'une mare patrimoniale et une de gestion en faveur d'une espèce végétale patrimoniale.



Vue d'ensemble du champ d'éoliennes du causse, avec en premier plan une garrigue ouverte.

Étang de Prévost, Carrière de Lézignan la Cèbe, et mare de Buzignargues (Hérault)

Le CEN L-R a effectué un suivi de la restauration de la bordure de l'étang du Prévost en convention avec Montpellier Agglomération et de la carrière de Lézignan la Cèbe avec la CTSO (Carrières et Travaux du Sud-Ouest). Nous avons par ailleurs créé une mare pour la petite faune sauvage, sur la commune de Buzignargues en accompagnant un particulier.

Le CEN L-R a acquis une bonne connaissance de Natura 2000 et dispose des compétences internes pour sa mise en oeuvre. Il est ainsi animateur de deux documents d'objectifs de sites et a, au cours de l'année, accompagné 3 opérateurs dans l'élaboration de leurs documents d'objectifs. 6 % du budget y est consacré.



Natura 2000 et le développement local

Le CEN L-R développe depuis 2005 une action sur l'intégration de Natura 2000 dans les politiques de développement local. L'objectif est de valoriser Natura 2000 comme porteur d'une labellisation des territoires ruraux, facteur de développement local, en intégrant la politique Natura 2000 au sein des projets de territoire.

L'année 2007 a vu l'édition de la plaquette d'information et des actes du séminaire de réflexion sur «*Natura 2000 et la labellisation*» organisée fin 2006. Par ailleurs, une étude a été menée pour analyser les atouts et contraintes liés à Natura 2000, rencontrer les partenaires régionaux et accompagner deux opérateurs dans la réalisation d'études de cas. Cette étude a permis de sensibiliser les structures techniques et financières concernées par la valorisation et la promotion des pratiques et des produits en lien avec Natura 2000 et le développement durable des territoires.

L'action devrait se poursuivre en partenariat avec l'AFNOR par le montage d'un projet sur la gestion durable des ressources naturelles comme moteur de l'attractivité territoriale. Le territoire du Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise a été choisi comme territoire-test. Ce projet vise à rédiger un guide des bonnes pratiques d'utilisation et de gestion permettant par la suite aux différents acteurs politiques et économiques de valoriser leur action en termes de communication et de commercialisation (via les futures normes ISO 26000).

Mise en œuvre du document d'objectifs de l'Étang de Valliguières (Gard)

Dans le cadre de la mise en oeuvre du document d'objectifs, le CEN L-R gestionnaire de ce site (7 ha) a réalisé plusieurs actions :

Le suivi des populations d'amphibiens, notamment du Triton crêté. L'année 2007 a été marquée par des conditions climatiques très sèches. La mise en eau de l'étang a été très insuffisante pour permettre à la population de Triton crêté de se reproduire. En effet, tout au long de l'année, la profondeur du plan d'eau a été si faible qu'il n'y a pas réellement eu de migration des tritons crêtés vers l'étang.

Les travaux d'entretien par fauche des pelouses à Brachypode en périphérie de l'étang ont été effectués par l'ONF sous maîtrise d'ouvrage du CEN L-R. L'objectif est de maintenir des milieux ouverts favorables aux déplacements et à l'alimentation des amphibiens (en phase terrestre) et des reptiles.

Le CEN L-R a également organisé des animations en classe pour les primaires de Valliguières et Pouzilhac sur le thème de l'étang et de ses richesses naturelles.

Un comité de pilotage s'est tenu en fin d'année permettant de rendre compte des actions conduites sur 2007 et de planifier les actions à venir.



Vue de l'Étang pratiquement sec en avril 2007

Mise en œuvre du document d'objectifs des mares de Vendres (Hérault)

Le Document d'Objectifs de ce site (17 ha) a été approuvé le 4 janvier 2007 et sa mise en oeuvre a été confiée par l'Etat au CEN L-R pour les trois années à venir. Plusieurs opérations ont été mises en oeuvre en 2007 dans le cadre du programme internationale «*Conservation de la flore méditerranéenne*» SEMCLIMED.

- fauche biennale des prairies humides non exploitées, de manière à maintenir un milieu ouvert dans les parcelles abritant la flore patrimoniale,
- surcreusement pour favoriser les accumulations d'eau et limiter la concurrence végétale. Les suivis floristiques montrent un début de colonisation de cette cuvette par plusieurs espèces de la flore caractéristique de mare temporaire.

D'autres opérations ont été réalisées dans le cadre de la mise en oeuvre du DOCOB :

- élaboration d'un projet d'étude pour mieux connaître le fonctionnement hydraulique du site. Etude préalable aux projets de restauration de l'alimentation en eau de la mare par ruissellement et d'extension du périmètre du site Natura 2000 au bassin versant de la mare.
- adaptation des mesures agri-environnementales inscrites dans le DOCOB au nouveau dispositif agro-environnemental pour la période (2007-2013). Le projet agro-environnemental du site a été établi et soumis à la Commission Régionale Agro-Environnement qui l'a approuvé.

DOCOB des étangs du littoral

Le CEN L-R a assuré en 2007, seul ou en collaboration avec le Bureau d'études Biotope, la réalisation des diagnostics écologiques de 3 DOCOB littoraux : Etang de Mauguio (pour le compte du SMGEO), Etangs palavasiens (pour le compte du Siel), Basse Plaine de l'Aude (pour le compte du SMBVA). L'ensemble de ces diagnostics écologiques a permis de produire une série de cartes sur les habitats naturels, les habitats d'espèces et sur la faune et la flore patrimoniales.

Le CEN L-R participe également à la mise en oeuvre des plans d'actions de ces DOCOB dont la fin est programmée dans le courant de l'année 2008.

DOCOB du Valat de Solan (Gard)

Ce site (58 ha) se situe dans le Gard entre Uzès et Bagnol-sur-Cèze. Il a été désigné en tant que proposition de SIC, principalement du fait de la présence d'une population d'Écrevisses à pattes blanches. Le CEN LR, en collaboration avec l'association «*Les Amis de Solan*» s'est impliqué dans l'élaboration du DOCOB en réalisant :

- le diagnostic écologique complet comprenant cartes et fiches descriptives des habitats naturels,
- la définition et la hiérarchisation des enjeux,
- les propositions d'actions et de mesures de gestion des milieux naturels (fiches actions et cartographie des mesures agro-environnementales proposées),
- la rédaction de la charte Natura 2000 du site.

La mise en œuvre du programme pôle relais lagunes en LR et l'animation du Réseau régional des gestionnaires sont concernées par ce volet qui met en avant l'échange et la diffusion des connaissances et des savoir-faire techniques. 13 % du budget y est consacré.

Pôle-relais « Lagunes méditerranéennes » (Languedoc-Roussillon)

• Acquisition et mise à disposition de connaissances

La base de données bibliographiques du pôle continue d'être alimentée par des références de publications concernant les milieux lagunaires. L'annuaire des acteurs et structures consultable en ligne a été mis à jour et de nouvelles fiches sont régulièrement rentrées.

• Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires

Le pôle diffuse l'information relative au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Il anime le Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) pour le suivi physico-chimique des lagunes et a lancé dans ce cadre un suivi des méduses. Le pôle participe au comité d'orientation du Réseau de Suivi Lagunaire, et des synergies ont été trouvées entre les deux réseaux. Il a aussi participé à l'élaboration des ZNIEFF «Lagunes» et il est en lien avec le Réseau des Eaux de Transition porté par le laboratoire Ecolag à l'Université Montpellier II.

• Promotion d'une gestion durable des lagunes méditerranéennes

Sensibilisation

Le site Internet du pôle (www.pole-lagunes.org) permet de valoriser régulièrement les informations liées aux zones humides littorales. La lettre des lagunes est aujourd'hui diffusée à plus de 400 personnes en Méditerranée. Le pôle s'est fortement mobilisé autour des «Journées Mondiales des Zones Humides 2007» sur le thème « Pêche et zones humides » en soutenant une trentaine d'animations et en organisant un forum central à Villeneuve lès Maguelone.



Le pôle a également participé au montage d'un projet avec le GRAINE LR pour redynamiser le réseau d'éducation à l'environnement littoral.

• Formation des gestionnaires et transfert de connaissances

Le pôle a mis en place une journée d'échange sur le SDAGE et sur le catalogue régional des mesures de gestion de la DIREN LR. Il a participé à l'organisation du séminaire 2007 du Réseau de Suivi Lagunaire sur le thème « Gestion Intégrée des Zones Côtières ». Le pôle a enfin collaboré à l'organisation d'une journée sur les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées organisée par le Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés du Languedoc-Roussillon.

• Appui technique aux collectivités territoriales

Le pôle mène une veille sur les problématiques, les difficultés et les besoins des gestionnaires, mais aussi sur les actions qui peuvent être mutualisées et valorisées. Il a également appuyé le montage d'un dossier Ramsar sur les étangs palavasiens, et a déposé un programme *Life* commun aux sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon (voir p.7).

• Travail avec les acteurs économiques

Le pôle continue à diffuser le travail réalisé en 2006 sur «conchyliculture et environnement». Il a également lancé un premier travail de synthèse sur l'éco-tourisme en zones humides littorales.

• Sensibilisation des décideurs

Lors des Journées mondiales des zones humides, une journée a été dédiée aux décideurs et professionnels sur l'Anguille et la Gestion Intégrée des Zones Côtières. Des actes ont été publiés. Le pôle a également finalisé et diffusé les actes du séminaire «Gestion des Goélands et Laro-limicoles» organisé en 2006.

Le Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon



Le Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon a vu le jour en juin 2007. L'Etat et la Région ont marqué leur engagement dans cette démarche en l'inscrivant comme une des actions du Volet Biodiversité du Contrat de Projet Etat Région 2007-2013.

L'animation et le secrétariat permanent du Réseau sont assurés par le CEN L-R qui a procédé en mars 2007 au recrutement d'une animatrice.

Les actions mises en œuvre en 2007 visaient trois objectifs :

1. Accompagner la structuration du Réseau autour de textes fondateurs (charte et modalités de fonctionnement) et d'un cadre logique guidant ses actions,
2. Lancer quelques actions phares, concrètes et fédératrices permettant d'assurer une appropriation rapide du Réseau par ses membres,
3. Préparer un plan d'action plus ambitieux pour 2008, en organisant des groupes de travail thématiques ciblés.

1. structuration du réseau

La charte élaborée définit les critères d'adhésion au Réseau, ses grands objectifs et les engagements des membres. Ce texte fondateur, complété des modalités de fonctionnement du Réseau, a été validé en assemblée début juin 2007. Sur les 43 structures pressenties pour y adhérer, la moitié a ratifié le document fin décembre 2007.

2. premières actions structurantes

- Rédaction et diffusion de 2 lettres d'informations et d'un document de synthèse sur la programmation communautaire (2007-2013), à la suite d'une formation ATEN de juin 2007.
- Finalisation et mise en ligne d'un annuaire des gestionnaires d'espaces naturels en Languedoc-Roussillon.
- Organisation d'une journée «Echanges d'expériences sur les Mesures Agri Environnementales Territorialisées enjeu Biodiversité ». Les actes sont téléchargeables sur le site de la DIREN LR (rubrique Natura 2000).
- Animation du premier atelier du Groupe de Travail Communication, avec l'appui de l'association Geyser (12 participants, 11 structures). Le compte-rendu de cet atelier est disponible auprès de l'animatrice du Réseau.
- Constitution d'une base de données documentaire des plans de gestion et état des lieux de la connaissance des habitats naturels des espaces naturels protégés de la région. Ce travail sera restitué à l'occasion d'un groupe de travail «gestion des habitats» au premier trimestre 2008.
- Elaboration de l'identité visuelle et du site internet du Réseau : rédaction du cahier des charges et identification des prestataires potentiels. Cette prestation se déroulera au cours du premier trimestre 2008.

Le CDSL est une structure associative dont le fonctionnement est autonome. LE CEN L-R et le CDSL construisent des partenariats privilégiés. 2 salariées contribuent aux actions du Conservatoire départemental dont le budget s'élève à 86 700 € en 2007.

Actualisation et modernisation des ZNIEFF

- conventions avec de nouveaux partenaires ; saisie, extraction, mise à jour des tables sur les données du Conservatoire et des partenaires
- convention avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen pour les données flore
- réunion de présentation de la méthodologie de délimitation des ZNIEFF avec tous les porteurs de données
- délimitation de pré-périmètres pour les ZNIEFF faune et transmission au CEN L-R

Evaluation de la performance environnementale des exploitations agricoles

Réalisation de fiches d'identification des habitats et d'état de conservation en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Etude sur les Nardaies riches en espèces

Etude des Nardaies riches en espèces sur le site Natura 2000 Montagne de la Margeride dans le but de déterminer l'impact des activités agricoles sur ces milieux

Plan d'action Gorges et Causes

Plan d'action relatif à la gestion de 4 sites (représentant 101 ha) prévu sur 2007 et 2008

- Initiation des plans de gestion sur 2 sites (partenariat avec la licence-pro de SupAgro de Florac – stagiaires)
- données complémentaires sur Camp de Rose (botanique et avifaune)

Suivi des sites en gestion (hors Sagne 48)

Réalisés sur les 16 sites en convention de gestion représentant 394 ha.

- Rieucros d'Abaisse : chantier avec les CFPPA de Marvejols et de Florac (BTS GEN et AEER) ; suivi Orchidées
- Laval-Atger : complément de données botaniques sur les prairies de fauche
- Ronc de la Gleize : projet de travaux d'éclaircie sur les zones de pinède

Service d'aide à la gestion des zones humides (Sagne 48)

4ème année de fonctionnement du service Sagne 48 dont l'objectif est de développer une stratégie de gestion durable et cohérente des zones humides sur le bassin Adour-Garonne.

- renouvellement de la convention SAGNE sur la période 2007-2012 (convention Agence/Conservatoire)
- appui à la mise en place et la coordination du programme territorial Aubrac : participation au montage du projet agri-environnemental sur les Zones humides en partenariat avec le COPAGE
- conseil technique : diagnostics/notices de gestion/adhésions ; évaluation ; visite conseil ; assistance technique - travaux : expertise de la Scop Sagne sur 2 sites sur l'Aubrac ; travaux de restauration sur la tourbière d'Auranchet, des Crozes-Lajo (éclaircie de Pins sylvestres sur lande à Callune et gyrobroyage)
- animation du réseau, réunions de coordination, élaboration d'une lettre de liaison «le Trèfle d'Eau».

• Bilan du service au 31/12/07

6 adhésions pour 294 ha et travaux achevés sur 2 sites

• Bilan général des sites conventionnés au 31/12/07

15 sites en gestion représentant 353,38 ha.

Natura 2000

- Document d'Objectifs «Plateau de Charpal» : Comité de pilotage
- Document d'Objectifs «Montagne de la Margeride» - mise en œuvre : notice de gestion dans le cadre d'un Contrat d'Agriculture Durable; sortie sur le terrain pour les agriculteurs d'une commune ; article sur les tourbières de Lajo pour un topoguide réalisé par la Fédération de randonnée pédestre.
- Document d'Objectifs «Valdonnez» : Comité de pilotage d'installation ; cartographie des habitats naturels autour du Truc de Balduc (400 ha)
- Document d'Objectifs « Falaises de Barjac/Cause des Blanquets » : comité de pilotage (validation du DOCOB)
- Document d'Objectifs « Gorges du Tarn et de la Jonte » : Comité de pilotage et désignation du maître d'ouvrage : Fédération de Chasse en association avec divers partenaires (dont le CDSL)
- Réunion du Comité Départemental Natura 2000

Mesures Agri-Environnementales territorialisées

- réunions diverses de travail sur les nouvelles mesures agri-environnementales territorialisées.
- participation à des réunions de la Commission départementale d'orientation agricole - section environnement

Montage de dossiers

Loire nature 3

- montage d'un projet d'actions pour la période 2007-2009 : volet gestion/restauration de tourbières en forêt domaniale et expertises ; volet communication ; extension du SAGNE sur le bassin Loire-Bretagne ; volet éducation à l'environnement.

Sensibiliser et valoriser

- diffusion de la lettre de liaison du Conservatoire (1 numéro) aux adhérents,
- animations sur les sites en gestion : 4 animations (La Borie, Lajo et Auranchet (participation de 14 personnes au total – pour mémoire 62 en 2006)
- interventions/formation (association des techniciens de rivières du Languedoc-Roussillon sur le Plateau de Charpal, LEGTA de la Lozère/Sup Agro, CER, Société d'histoire naturelle du Loir-et-Cher)
- articles de presse dont écho des tourbières
- rencontre avec une fondation hollandaise pour envisager une participation à un ouvrage naturaliste

Divers

- formation organisée par les Ecologistes de l'Euzière : comptabilité/fiscalité des associations
- déménagement des locaux
- dossier d'exonération de charges au titre des associations d'intérêt général en zone de revitalisation rurale
- participation à des séminaires/colloques/journées d'échanges entre gestionnaires
- communication/recherche de partenariat ; convention de mise à disposition des données « Zones humides »
- Pays : réunion avec l'association «Pays des Sources»
- Participation à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires

ANIMATION, COMMUNICATION, VALORISATION DES ACTIONS

Les animations et les chantiers «nature»



Comme chaque année, le CEN L-R, s'est associé avec ses partenaires pour participer à l'Opération nationale «Fréquence Grenouille». Le programme de cette 13ème édition 2007, a été particulièrement riche : 17 sorties terrains, 5 diaporamas, 2 conférences et 1 mini-stage ont été proposés en Languedoc-Roussillon. Ces animations ont touché près de 300 personnes.



Pour cette première édition, la CEN L-R a participé en coorganisant avec une association gardoise de protection de l'enfance une visite de la réserve naturelle régionale des gorges du Gardon, Cette sortie découverte a été suivie par une cinquantaine d'enfants et leurs parents.



Dans le cadre de l'Opération «Chantiers d'automne» un débroussaillage de pelouses fermées abritant une orchidée rare et protégée l'Ophrys guêpe (*Ophrys Tenthredinifera*) a été organisé à Saint Paul de Fenouillet (66). Cette espèce est menacée par les ligneux (Genêt d'Espagne, Cistes, Buplèvre...). Ce chantier a permis d'ouvrir une grande station de cette belle orchidée.



Ophrys guêpe

Séminaire des CREN à Sète



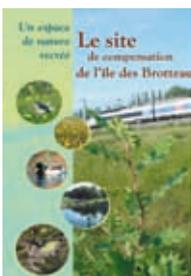
Un séminaire au soleil, c'est plein de chaleur pour le Réseau

En 2007, le CEN L-R a accueilli le 6ème Séminaire des Conservatoires d'Espaces Naturels du 18 au 21 octobre au Centre Lazaret à Sète. Cette rencontre, temps fort de la vie du réseau, a rassemblé plus de 250 participants, bénévoles et salariés, qui ont pu échanger leurs expériences et leurs points de vue sur les différentes thématiques qui animent le travail des Conservatoires dans leur région et leurs départements. Cela a aussi été l'occasion pour l'équipe du CEN L-R de faire découvrir une partie des richesses que recèle le patrimoine naturel du Languedoc-Roussillon et de présenter des actions de gestion qu'elle met en œuvre. Un grand merci aux participants !

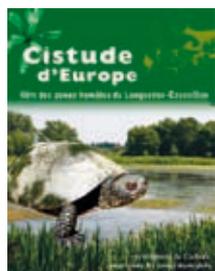
Supports de communication



Panneaux signalétiques du site de compensation TGV de l'île de Brotteaux



Plaquette de présentation du site de compensation TGV de l'île de Brotteaux



Plaquette Cistude

Plusieurs supports de communication ont été réalisés dans le cadre des actions menées en 2007



Fiches techniques Agriculture et environnement en Languedoc-Roussillon



Lettre d'information Natura 2000 et labellisation

Plaquette d'information Aigle de Bonelli

BUDGET, FORMATION ET ACCUEIL DE STAGIAIRES

Compte de résultat

Au 31 décembre 2007, le total des produits est de 1 166 057 €, hors contributions volontaires. Le compte de résultat présente un excédent de 7 430,48 € qui sera affecté au fonds associatif lors de l'assemblée générale ordinaire.

Les Produits

Ils sont assurés par les produits d'exploitation, les produits financiers et les produits exceptionnels.

- Les produits d'exploitation : 1 149 393,83 €

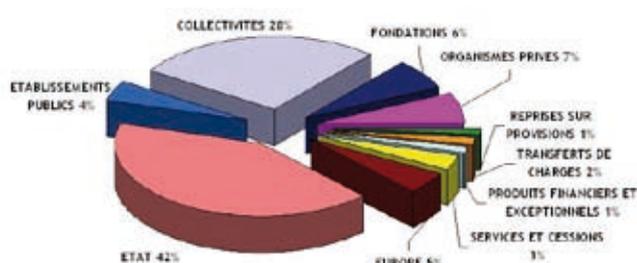
Ils progressent de 19 % par rapport à l'année 2006 et représentent 99 % des produits. Ils proviennent des diverses subventions et conventions de nos partenaires financiers et de nos prestations (35 363 €),

- Les produits financiers : 4 054,67 €

Ils proviennent de nos comptes d'épargne.

- Les produits exceptionnels : 12 608,61 €

Ils sont constitués de régulation sur provisions antérieures et de remboursements par l'assurance de sinistres.



Les Charges

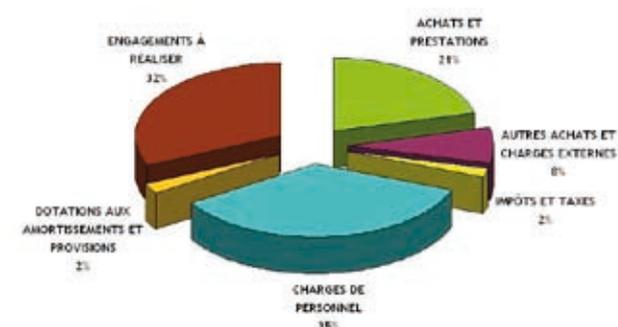
Les dépenses sont constituées par les charges d'exploitations, les charges financières et les charges exceptionnelles.

- Les charges d'exploitation : 1 158 445,83 €

Elles constituent quasiment 100 % de nos dépenses et ont progressé de 19 %.

Ce sont en grande partie les achats de prestations externes (28 %), les charges externes (1 %) et les frais de salaires et de charges sociales (52 %).

- Les charges financières et les charges exceptionnelles totalisent un montant de 180,80 €.



Le Bilan

Le bilan se compose du passif qui recense nos ressources ainsi que leur origine et de l'actif qui décrit l'emploi de ces ressources (biens, créances et disponibilités).

Le bilan s'équilibre à 1 346 688,91€ après amortissement du matériel, des logiciels, du mobilier et provisionnement sur les créances.

A l'actif, les immobilisations (nos biens) s'élèvent à 253 171€. Les créances et stocks s'élèvent à 917 286,99 € et nos disponibilités à 175 559,41 €.

Le passif est constitué des fonds propres (313 620,40 €), du report à nouveau (84 491,34 €), des subventions d'investissements (221 698,58 €) et du résultat 2007 (7 430,48 €) ; des fonds dédiés (873 951,78 €) et des dettes (156 081,73 €).

L'équipe

A la fin de l'année 2007, le CEN L-R comptait 15 salariés dont 12 en CDI. En fin d'année, Stefan AGNEZY et Cécile AUSSIBAL (qui a remplacé Marie-Amélie PEAN en cours d'année) ont quitté la structure au terme de leur contrat. Parallèlement deux personnes, ont rejoint l'équipe en 2007 : Vincent FRADET (étude Blongios) et Alexis RONDEAU (technicien de gestion). Soulignons, que deux stagiaires ont été prolongés en contrat de travail de courte durée : Sébastien GIRARDIN et Mylène ESCALLIER.

La Convention Collective Nationale de l'Animation est appliquée au CEN L-R.

Formation 2007

Un plan de formation a été élaboré en début d'année et a permis à l'équipe du CEN L-R de suivre 69 jours de formations organisées par l'Atelier Technique des Espaces Naturels et d'autres organismes. En particulier, une session de 4 jours a été organisée pour l'ensemble de l'équipe sur la conduite de projet.

L'Accueil de stagiaires en 2007

Comme chaque année, l'équipe du CEN L-R a temporairement été renforcée par la présence d'étudiants en stage de longue durée :

- Charlotte DENTAN sur la conservation et la restauration des populations de Cistude d'Europe en Languedoc-Roussillon et le programme de réintroduction,
 - Cédric GAUTHIER et Olivier FAVRE sur l'étude concernant Natura 2000 et le développement local,
 - Noémie NERGUIAN sur l'analyse écologique des canaux favorables à la Cistude d'Europe sur le territoire de la Petite Camargue gardoise,
 - Anne PLENEY sur la hiérarchisation des enjeux écologiques sur les terrains du Conservatoire du Littoral,
 - Caroline BELAIR et Muriel CARRENO sur la problématique d'élévation du niveau de la mer et du recul du trait de côte.
 - Sébastien GIRARDIN sur la mesure des valeurs fourragères des habitats naturels littoraux sur le territoire des étangs palavasiens,
 - Mylène ESCALLIER sur la plateforme d'information foncier-environnement.
 - Simon COSTES sur la méthodologie des diagnostics d'exploitation arboricole.
 - Laëticia HUILLET pour la gestion du site classé des Gorges de Galamus
- Par ailleurs, le CEN L-R a accueilli Annabelle PEREZ et Blanche GOMEZ pour un stage de neuf mois qui leur a permis d'acquérir une expérience professionnelle.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN)



Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

Collectivités et syndicats mixtes :

- Communautés d'agglomération : Bassin de Thau, Montpellier et Perpignan Méditerranée
- Communes : Bessan, Cubière-sur-Cinoble, Lespignan, Mornas, Peyrestortes, Saint Etienne-des-sorts, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Vendres
- Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon, Syndicat Mixte du delta de l'Aude.

Chambres consulaires :

- Chambre Régionale d'Agriculture
- Chambres d'Agriculture de l'Aude, Gard, Hérault, Lozère,

Etablissements publics :

- ATEN
- CBNMP
- CNRS/CEFE
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Office National des Forêts
- Parc National des Cévennes

- Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc,
- Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée,
- Sup Agro Montpellier et Florac

Fondations :

- Fondation EDF, Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation TOTAL

Associations :

ADENA, AFNOR, ALEPE, Amis des marais du Viguirat, Aude nature, Aude Claire, CEPEC, CO Gard, CPIE des Causses Méridionaux, Ecologistes de l'Euzière, Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault, Fédération régionale des chasseurs L-R, Gard nature, GOR, GRAINE L-R, Les Amis de Solan, LPO 11, LPO 34, ONEM, OPIE L-R, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Tela Botanica, Tortue passion

Autres :

- Carrières et Travaux du Sud-Ouest
- Compagnie nationale du Rhône
- SAFER Languedoc-Roussillon

CEN L-R
CDSL

Crédits photos

Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon



Siège social

Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)
474, allée Henry II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28
cen-lr@wanadoo.fr
www.cenlr.org

Antenne Lozère

Conservatoire Départemental des Sites Lozériens (CDSL)
1, ter Boulevard de Soubeyran
48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
cdsl@wanadoo.fr



CEN L-R